

Charte Forestière

« Construire ensemble un projet forestier »

Quatrième Comité de Pilotage

- Saint Clément le 3 juin 2009 -

Ordre du jour :

- I. Rappel
- II. Programme d'actions pluriannuel



PHASE 1

Diagnostic du territoire

Identification des Forces/Faiblesses – Opportunités/Menaces

Définition des enjeux (validé au second comité de pilotage)

PHASE 2

Traduction des enjeux en objectifs (au cours des réunions de travail)

Regroupement des objectifs en orientations

Choix des orientations et objectifs

PHASE 3

Identification des actions sur la base des objectifs choisis

Choix et élaboration du programme pluriannuel d'actions

Charte forestière du Pays du Grand Briançonnais

I. Orientations stratégiques

Orientation A -

Renforcer la structuration de la filière bois du territoire

Orientation B -

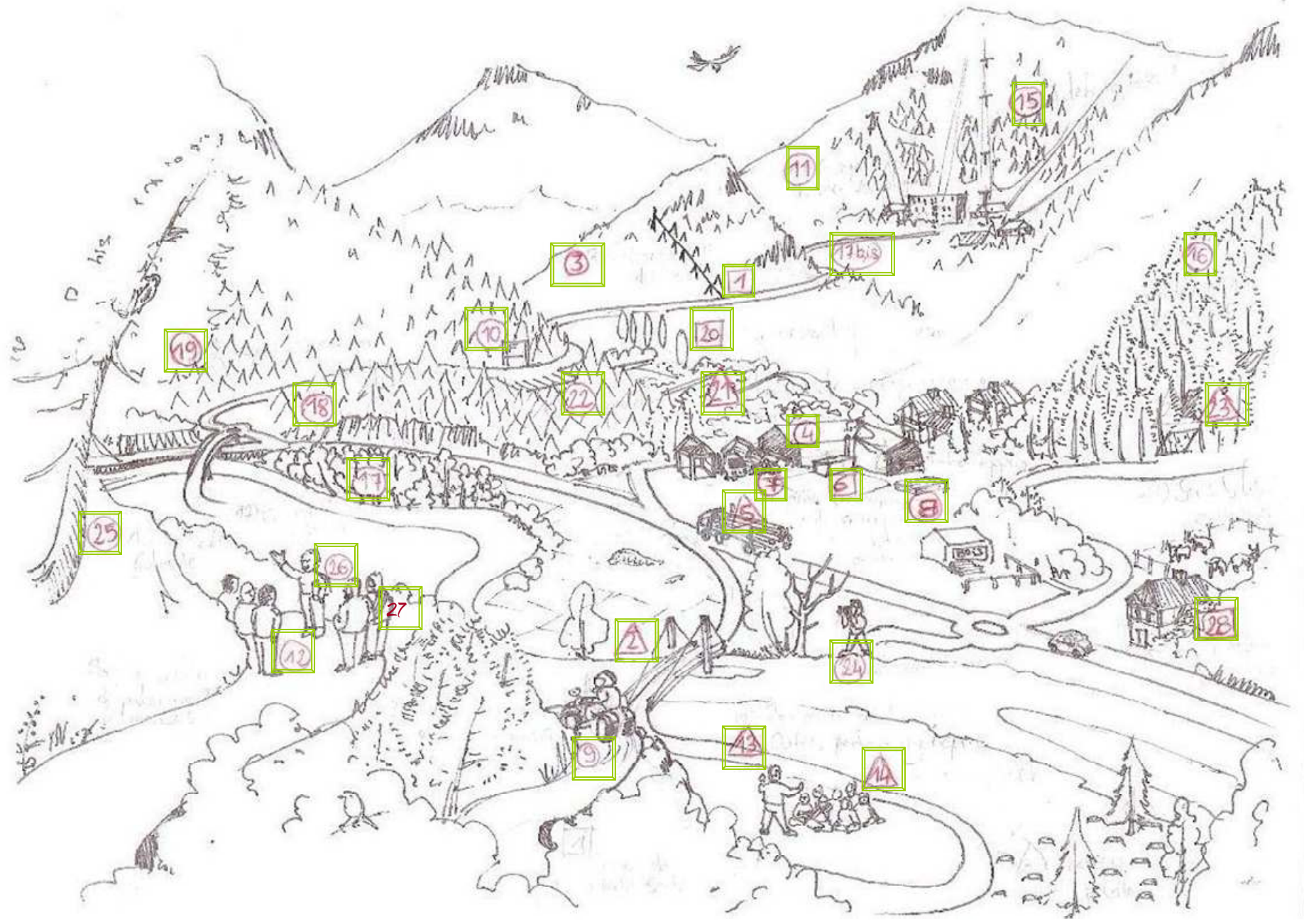
Garantir un usage équilibré de la forêt

Orientation C -

Prévenir les effets des mutations du milieu naturel

Orientation D -

Partager une culture commune de la forêt du Grand Briançonnais



Renforcer la structuration de la filière bois du territoire

Action 1	Schéma de desserte forestière
Description	<p>Identifier et analyser la desserte des bassins de production de bois. Intégrer les préoccupations de respect de l'environnement et d'usages multiples des axes de desserte.</p> <p>Identifier les besoins en résorption de points noirs, équipements, ... Planifier des travaux.</p> <p>Phase d'animation = Comité de pilotage / Organiser une démarche de concertation / Journée d'information</p> <ul style="list-style-type: none"> + Phase d'étude + Restitution de l'étude
Territoire & maître d'ouvrage	<p>Pays du Grand Briançonnais, des Ecrins au Queyras Association du Pays du Grand Briançonnais</p>
Source de financement	Plan Intégré Transfrontalier des Hautes Vallées
Échéancier	2010 / 18 mois
N.O.	17

Renforcer la structuration de la filière bois du territoire

Action 2	Chantiers pilotes - Résorption d'obstacles à la mobilisation des bois
Description	<ul style="list-style-type: none"> • Action 1 : Mise en place d'un câble-mât sur le versant du bois du Lauzet [La Roche de Rame] pour assurer la sortie des bois de 4 parcelles contiguës. • Action 2 : Mettre en place un échange amiable de terrains forestiers sur une zone délimitée et dans une période délimitées sur une zone où les échanges pourraient porter entre propriétaire
Territoire & maître d'ouvrage	<p>Action 1 : Forêt communale de la Roche de Rame / Commune de la Roche de Rame</p> <p>Action 2 : Pays du Grand Briançonnais / Non déterminé reste à définir à l'échelle communale</p>
Source de financement	<p>Action 1 : CIMA</p> <p>Action 2 : Conseil Général 05 pour les frais notariés, à identifier pour l'animation</p>
Échéancier	<p>Action 1 : printemps 2010 , durée 3 mois</p> <p>Action 2 : automne 2009 , durée 8 mois</p>
N.O.	12

Orientation A – ■

Renforcer la structuration de la filière bois du territoire



Action 3	Inciter à développer une gestion durable et groupée en forêt privée
Description	<ul style="list-style-type: none">• Action 1: Regroupement de propriétaires forestiers privés pour la réalisation de travaux, coupes d'éclaircie ou de régénération• Action 2 : Sensibilisation des propriétaires forestiers à la gestion durable.• Action 3 : Travailler avec les structures de regroupements déjà existantes.• Action 4 : Poursuite des plans de développement de massif sur les 15 communes restantes.
Territoire & maître d'ouvrage	Action 1 & 2 : Non déterminé reste à définir avec les acteurs locaux / Coopérative Provence Forêt et CRPF PACA Action 3 : Cdc de l'Escarton du Queyras / Cdc de l'Escarton du Queyras puis CRPF PACA et Chambre d'agriculture 05 Action 4 : Communes restantes / CRPF PACA
Source de financement	Action 1 & 3: Plan intégré des Hautes Vallées Action 2 & 4: PDRH 341 A
Échéancier	<ul style="list-style-type: none">• Chantier 1 & 3 : Début de l'opération en 2010, durée : 2 ans• Chantier 2 & 4 : Début de l'opération en 2009, durée : 2 ans
N.O.	9

Orientation A – ■

Renforcer la structuration de la filière bois du territoire



Action 4	Aider les entreprises à identifier les pistes de modernisation de leurs processus ou de développement commercial
Description	<ul style="list-style-type: none">• Rechercher les conditions optimales de ce développement avec les entrepreneurs ;• Proposer un plan opérationnel de mise en œuvre ;• Aider les entreprises à répondre aux exigences réglementaires ;• Mettre au point des outils de communication commerciale pour les entreprises de la 1^{ère} transformation.• Mettre en place un accompagnement individuel et des formations collectives sur la transmission/création d'entreprises de la filière bois.
Territoire & maître d'ouvrage	Pays du Grand Briançonnais, des Ecrins au Queyras / Non déterminé reste à définir
Source de financement	<ul style="list-style-type: none">• Circulaire de la DRAAF en faveur des investissements aux entreprises• PDRH mesure 111 A :• Région/FEDER : opération collective commerce artisanat
Échéancier	Début de l'opération : 2010, durée : 2 ans
N.O.	11

Orientation A –

Renforcer la structuration de la filière bois du territoire

Action 5	Contrat d'approvisionnement « pilote » entre un exploitant local et un propriétaire
Description	<ul style="list-style-type: none">• Journée d'information sur la valorisation et la commercialisation des bois• Animation autour de cette action auprès des propriétaires, gestionnaires et exploitants ;• Mise au point d'un contrat d'approvisionnement type sur la base des besoins exprimés par les acteurs consultés ;• Engagement de la commune, du propriétaire forestier privés pour la vente de bois par contrats d'approvisionnement, avec une garantie minimum de 2 ans pour un volume défini afin de répondre aux attentes de la filière ;
Territoire & maître d'ouvrage	Non déterminé reste à définir / Non déterminé reste à définir
Source de financement	Animation charte forestière
Échéancier	Début de l'opération : 2010, durée : 1 an
N.O.	6

Orientation A –

Renforcer la structuration de la filière bois du territoire

Action 6	Etude de faisabilité d'une plate forme de tri qualitatif des bois, de séchage et de commercialisation des bois sciés
Description	<ul style="list-style-type: none">• Etude de faisabilité plate forme de tri qualitatif des bois, de séchage et de commercialisation des bois sciés ;• Investissement de l'outillage industriel<ul style="list-style-type: none">- séchoir : équipement (cellules de séchage,...) et génie civil,- matériels, outils pour raboter, trier mécaniquement les bois,....
Territoire & maître d'ouvrage	Pays du Grand Briançonnais, des Ecrins au Queyras / Non déterminé reste à définir
Source de financement	CIMA
Échéancier	Début de l'opération : 2010, durée : 10 mois
N.O.	13

Orientation A –

Renforcer la structuration de la filière bois du territoire

Action 7	Publier un annuaire des entreprises de la filière bois du territoire
Description	<ul style="list-style-type: none">• Phase d'animation = Recenser les entreprises de la filière bois en partenariat avec les chambres consulaires,• Phase de mise en oeuvre = Conception de l'annuaire & Diffusion lors d'un événementiel
Territoire & maître d'ouvrage	Pays du Grand Briançonnais, des Ecrins au Queyras / Non déterminé reste à définir
Source de financement	LEADER
Échéancier	Début de l'opération : 2010, durée : 8 mois
N.O.	12

Orientation A – ■

Renforcer la structuration de la filière bois du territoire

Action 8	Créer les conditions de la valorisation des bois locaux
Description	<ul style="list-style-type: none">• Action 1 : Audit - Recensement des besoins et de l'offre, orientées par cibles - producteurs de produits bois, artisans du bâtiment, collectivités, prescripteurs ;• Action 2 : Sensibiliser les acteurs à l'utilisation des bois locaux ;• Action 3 : Identifier et réaliser une opération pilote bois construction ;• Action 4- Illustrer les possibilités d'autoconsommation de bois ;• Action 5- Communiquer sur les possibilités d'utilisation des bois locaux
Territoire & maître d'ouvrage	Pays du Grand Briançonnais des Ecrins au Queyras Action 1 à 3 et 5: Non déterminé reste à définir Action 4 : Centre Régional de la Propriété Forestière
Source de financement	CIMA & POIA
Échéancier	Début de l'opération : 2009, durée : 3 ans
N.O.	11

<p>Action 9</p>	<p>Améliorer les conditions d'application de la réglementation sur la circulation des engins motorisés</p>
<p><i>Description</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place d'un comité de pilotage ; • Journée d'information sur le rôle et la responsabilité du maire en matière de voirie forestière (COFOR 05) • Elaborer un guide législatif et réglementaire à l'usage des élus d'une part et des loueurs d'engins motorisés d'autre part; • Recenser les statuts des pistes et chemins communaux ; • Publier une carte de synthèse des zones autorisées à la circulation des engins motorisées ; • Campagne de sensibilisation auprès des professionnels de loisir motorisé et par le biais de publications dans des revues spécialisées ;
<p><i>Territoire & maître d'ouvrage</i></p>	<p>Pays du Grand Briançonnais, des Ecrins au Queyras / Non déterminé reste à définir</p>
<p><i>Source de financement</i></p>	<p>CPER mesure 2.6.8.</p>
<p><i>Échéancier</i></p>	<p>Début de l'opération : 2010, durée : 8 mois</p>
<p><i>N.O.</i></p>	<p>9</p>

Orientation B – ■

Garantir un usage équilibré de la forêt

Action 10	Améliorer les équipements d'accueil du public en forêt
Description	<ul style="list-style-type: none">• Action 1 : Rédaction d'un guide pour la mise en place de projets d'accueil en forêt + Diagnostiquer les itinéraires thématiques existants sur le territoire de la charte et en définir de nouveaux ;• Action 2 : Améliorer l'accueil en créant des aires de récréation adaptées et/ou sentiers d'interprétation en forêt centrés sur l'information des usages et fonctions multiples des forêts et sur la nécessité de la gestion durable + implantation de panneaux d'accueil.
Territoire & maître d'ouvrage	Pays du Grand Briançonnais des Ecrins au Queyras Action 1 & 2 : Non déterminé reste à définir
Source de financement	PDRH Mesure 313
Échéancier	Action 1 : Début de l'opération : 2010, durée : 8 mois Action 2 : Début de l'opération : 2010, durée : 3 ans
N.O.	6

Orientation B – ■ Garantir un usage équilibré de la forêt



Action 11	Gestion concertée sur des sites de grande sensibilité paysagère ou touristique
Description	<p>Action 1 : Sites classés (Opération Grand Site "Vallée de la Clarée et vallée Etroite) & Action 2 : Stations de ski (possible sur Puy St Vincent ou Risoul),</p> <p>La démarche est la suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réalisation d'un diagnostic de la forêt privée (enquête foncière, diagnostic forestier, ...) • Définition des orientations de gestion sylvicole intégrant les enjeux du site et répondant à ses objectifs, en partenariat avec les acteurs locaux, • Sensibilisation des propriétaires, proposition d'actions, de documents de gestion durable, • Réalisation des interventions sylvicoles sur quelques chantiers pilotes
Territoire & maître d'ouvrage	<p>Action 1 : Territoire de l'opération Grand Site "Vallée de la Clarée et vallée Etroite" / Communauté de communes du Briançonnais</p> <p>Action 2 : Non identifié / Non déterminé reste à définir</p>
Source de financement	<p>Action 1 : Plan intégré transfrontalier des hautes vallées</p> <p>Action 2 : Non déterminé reste à définir</p>
Échéancier	Début de l'action : 2010, Durée : 2ans
N.O.	10

Orientation B – ■ Garantir un usage équilibré de la forêt



Action 12	Rencontre de l'éducation à l'environnement forestier
Description	<ul style="list-style-type: none">• Organiser une série de rencontre par an regroupant 15 à 20 personnes sur des sites• Présentation des enjeux de la forêt et de la filière bois qu'illustrent le site• Communication efficace sur les objectifs et résultats de chacune de ces journées devra être réalisée
Territoire & maître d'ouvrage	Pays du Grand Briançonnais, des Ecrins au Queyras Non déterminé reste à définir
Source de financement	Contrat de Projet Etat-Région Mesure 2.6.8
Échéancier	Début de l'action en 2009, durée 3 ans
N.O.	9

Orientation B – ■ Garantir un usage équilibré de la forêt



Action 13	Créer outils pédagogique
Description	<ul style="list-style-type: none">• Recenser et valoriser les outils existants• Identifier les outils à créer en complément des outils existants• Créer les outils pédagogiques nécessaires dans un souci de souplesse d'utilisation, économie de moyen et d'adaptabilité aux enjeux locaux.
Territoire & maître d'ouvrage	Pays du Grand Briançonnais, des Ecrins au Queyras Non déterminé reste à définir
Source de financement	Fondations (Fondation de France, Fondation Nicolas Hulot, Fondation Nature et Découverte), Collectivités locales, Parc Naturel du Queyras, Parc National des Ecrins
Échéancier	Début de l'action : 2009, durée de l'action 18 mois
N.O.	10

Orientation B – ■ Garantir un usage équilibré de la forêt



Action 14	Créer une carte représentant les forêts du Pays
Description	<ul style="list-style-type: none">• Mise en place d'un comité de pilotage pour la réalisation de cette action ;• Choix de échelle et de l'emprise, du support, de son mode de diffusion, des types d'informations portées sur le fond cartographique, du mode de représentation des informations complémentaires et de leur nature ;• Création, reproduction et diffusion de la carte
Territoire & maître d'ouvrage	Pays du Grand Briançonnais, des Ecrins au Queyras Non déterminé reste à définir
Source de financement	PDRH mesure 313
Échéancier	Début de l'action : 2011, Durée de l'action : 1 an
N.O.	7

Orientation B – ■ Garantir un usage équilibré de la forêt



Action 15	Protection des régénérations par la mise en place de filets de protection
Description	<ul style="list-style-type: none">• Identification des zones de régénération soumises au ski hors-piste par le gestionnaire.• Mise en place de filets de protection en amont des zones de régénération et de panneaux d'information sur l'impact du ski hors piste sur la régénération de la forêt.
Territoire & maître d'ouvrage	Domaines skiables forestiers du territoire Non déterminé reste à définir
Source de financement	A identifier
Échéancier	Début de l'action : 2009, Durée de l'action : 3 ans
N.O.	4

Orientation B – ■ Garantir un usage équilibré de la forêt



Action 16	Suivi concerté de l'impact des cervidés au milieu forestier
Description	<ul style="list-style-type: none">• Mesurer la variation des effectifs• Mesurer la performance des animaux• Mesurer les relations entre les animaux et leurs milieux
Territoire & maître d'ouvrage	Parc Naturel Régional du Queyras L'Observatoire de la Grande Faune et de ses Habitats
Source de financement	A identifier
Échéancier	Début de l'opération : Eté 2010 ; Durée de l'opération : 5 ans
N.O.	10

Orientation B – ■ Garantir un usage équilibré de la forêt



Action 17	Opération pilote - gestion des ripisylves
Description	<ul style="list-style-type: none">• Délimitation des secteur du torrent nécessitant un entretien sur la base d'un diagnostic de la végétation et de l'état des berges et avec l'expertise du Conseil Général 05,• Planification de la gestion de ripisylve sur 3 ans,• Enquête foncière sur les zones nécessitant des travaux,• Procédure de Déclaration d'Intérêt Général (notification aux propriétaires, information),• Mise en place et suivi des travaux
Territoire & maître d'ouvrage	Torrent de l'Onde, commune de Vallouise Commune de Vallouise
Source de financement	<ul style="list-style-type: none">• PDRH mesure 226B pour les travaux• Fond de Prévention des Risques Naturels Majeurs pour les travaux sur la zone rouge du PPRN
Échéancier	Début de l'action : 2010, durée : 2 ans
N.O.	11

Orientation B – ■ Garantir un usage équilibré de la forêt



Action 17 bis	Opération pilote – Résorption des embâcles d’avalanches
Description	<ul style="list-style-type: none">• Identification des « embâcles » d'avalanche prioritaire,• Enquête foncière (identification des propriétaires, contact des propriétaires, rencontres/réunions) pour obtenir l'autorisation de procéder aux travaux et une cession des bois,• En cas de blocage, mise en place d'une procédure de Déclaration d'Intérêt Général• Réalisation des travaux d'évacuation des bois• Valorisation des bois évacués par broyage et production de plaquettes forestières.
Territoire & maître d'ouvrage	Communes de Ristolas
Source de financement	A identifier
Échéancier	Début de l'action : 2009, durée : 6 mois
N.O.	9

Orientation B – ■ Garantir un usage équilibré de la forêt



Action 18	Cartographie des risques naturels en zone forestière
Description	<p>Cartes communales produites sont à éditer au 1/25 000ème</p> <ul style="list-style-type: none">• Recensement préalable et valorisation de toutes les cartes préexistantes utiles (cartes des PPR, CLPA, AZI, ...);• Recherche en archive et recherche de témoignages sur les événements passés;• Photo interprétation;• Enquête détaillée de terrain
Territoire & maître d'ouvrage	<p>Pays du Grand Briançonnais, des Ecrins au Queyras</p> <p>Non déterminé reste à définir</p>
Source de financement	<p>PDRH mesure 226B</p>
Échéancier	<p>Début de l'opération : 2010 Durée de l'opération : 3 à 4 ans</p>
N.O.	<p>5</p>

Orientation B – ■ Garantir un usage équilibré de la forêt



Action 19	Mise en place d'une gestion concertée sur les zones rouges de PPRN
Description	<ul style="list-style-type: none">• Journée d'information sur la prévention et la gestion des risques naturels ;• Sensibilisation des collectivités locales et choix du périmètre d'intervention ;• Sensibilisation des acteurs locaux (propriétaires et usagers) ;• Réalisation des diagnostics des parcelles boisées ;• Préconisation de gestion adaptée à la protection contre les risques sur avis du RTM ;• Suivi des travaux et interventions ;• Mise en place d'une structure de gestion concertée pour garantir la gestion à long terme.
Territoire & maître d'ouvrage	Pays du Grand Briançonnais, des Ecrins au Queyras Non déterminé reste à définir
Source de financement	Non déterminé
Échéancier	Début de l'action : 2011; Durée de l'action : 2 ans
N.O.	2

Action 20	Définition de zones prioritaires pour la reconquête et la restauration d'espaces pastoraux enrichés
Description	<ul style="list-style-type: none">• Mise en place d'un comité de pilotage• Recensement des enjeux pastoraux (paysages menacés, proximité des habitations, petit patrimoine bâti, habitats et espèces menacées) ;• Recensement des besoins et atouts de l'élevage local• Evaluation des potentiels de production forestière dans les zones en friche ;• Croisement cartographique des enjeux et des besoins des éleveurs pour identifier les zones prioritaires ;• Analyse des coûts estimatifs, identification d'aides pour les travaux de reconquête identifiés ;• Indications sur les modalités de pâturages et leurs impacts potentiels ;
Territoire & maître d'ouvrage	Pays du Grand Briançonnais, des Ecrins au Queyras Non déterminé reste à définir
Source de financement	PDRH 323C
Échéancier	Début de l'action : 2011; Durée de l'action : 2 ans
N.O.	8

Orientation C- ■

Prévenir les effets des mutations du milieu naturel

PAYS du GRAND BRIANÇONNAIS
des Ecrins au Queyras

Action 21	Mise en place des chantiers de broyage mécaniques après mise en place de conventions de pâturage assorties d'objectifs de contrôle de l'embroussaillage
Description	Après identification de milieux à rouvrir en relation avec un éleveur susceptible d'utiliser les parcelles concernées pour le pâturage, il s'agit de : <ul style="list-style-type: none">• identifier les propriétaires,• Conclure des conventions de pâturages entre propriétaires et éleveur,• Défricher les terrains par broyage mécanique,• Mettre en place les équipements nécessaires au pâturage• Pâturez régulièrement les terrains concernés,
Territoire & maître d'ouvrage	Pays du Grand Briançonnais, des Ecrins au Queyras Non déterminé reste à définir
Source de financement	CPER mesure 2.5.8
Échéancier	Début de l'action : 2010; Durée de l'action : 3 ans
N.O.	10

Orientation C- ■

Prévenir les effets des mutations du milieu naturel

PAYS du GRAND BRIANÇONNAIS
des Ecrins au Queyras

Action 22	Campagne d'explication, d'information et de sensibilisation auprès des collectivités et du grand public sur la pérennisation des formations de mélézin
Description	Mise en place une campagne d'information et de sensibilisation avec : <ul style="list-style-type: none">• La réalisation d'une plaquette ou affiche sur le mélézin à destination du grand public + Diffusion de ce document par les offices du tourisme• Visites de peuplements de mélèzes dans le cadre des activités proposées par les offices du tourisme. Des sites où des opérations de régénération de mélèze servir de support à ces "balades commentées".• La réalisation d'une campagne d'information des collectivités, par des réunions d'information des élus à échelle des communautés de communes. Ces réunions seront articulées autour des cartes d'extension possible du mélézin.• Des réunions thématiques CRPF sur le sujet de la régénération du mélèze.
Territoire & maître d'ouvrage	Pays du Grand Briançonnais, des Ecrins au Queyras Non déterminé reste à définir
Source de financement	Non déterminé
Échéancier	Début de l'action : 2009 ; Durée de l'action : 3 ans
N.O.	10

Orientation C- ■

Prévenir les effets des mutations du milieu naturel

PAYS du GRAND BRIANÇONNAIS
des Ecrins au Queyras

Action 23	Soutenir les actions de régénération efficaces du mélèze
Description	<ul style="list-style-type: none">• Recensement des projets de régénération assistée du mélèze sur le territoire,• Recensement des projets bloqués par les règles de financement,
Territoire & maître d'ouvrage	Pays du Grand Briançonnais, des Ecrins au Queyras Association du Pays Grand Briançonnais, des Ecrins au Queyras
Source de financement	Animation de la CFT
Échéancier	Début de l'action : 2009, Durée : 3 ans
N.O.	13

Orientation C- ■

Prévenir les effets des mutations du milieu naturel

PAYS du GRAND BRIANÇONNAIS
des Ecrins au Queyras

Action 24	Mise en place d'un réseau d'acteurs formés à la veille des premiers effets des changements climatiques
Description	<ul style="list-style-type: none">• Recenser les initiatives de recherche et réseaux existants actifs sur le territoire en matière d'étude des changements climatiques et de leurs conséquences sur la végétation ;• Organiser des rencontres [1/an] à destination des gestionnaires forestiers du territoire et des chercheurs et membres de réseaux• Rassembler les comptes rendus des rencontres ainsi que des articles scientifiques relatifs aux thèmes abordés, publier ces rendus et les diffuser auprès des participants et membres potentiels du réseau.
Territoire & maître d'ouvrage	Pays du Grand Briançonnais, des Ecrins au Queyras Association du Pays du Grand Briançonnais, des Ecrins au Queyras
Source de financement	Animation de charte forestière PDRH mesure 111 B « informations et diffusion des connaissances scientifiques et des pratiques novatrices ».
Échéancier	Début de l'action : 2009, Durée 3 ans
N.O.	8

Orientation D- ■ Partager une culture commune de la forêt du Grand Briançonnais



Action 25	Animation « forêt-filière bois » en Pays Grand Briançonnais
Description	<ul style="list-style-type: none"> • Animation directe / réalisation d'actions • Promotion et information de la Charte forestière du Pays • Organisation de la concertation • Suivi global des actions
Territoire & maître d'ouvrage	<p>Pays du Grand Briançonnais, des Ecrins au Queyras</p> <p>Association du Pays du Grand Briançonnais, des Ecrins au Queyras</p>
Source de financement	PDRH mesure 341 A
Échéancier	De juillet 2009 – juillet 2012
N.O.	19

Orientation D- ■ Partager une culture commune de la forêt du Grand Briançonnais



Action 26	Diffuser l'information « forêt filière bois » à l'ensemble des acteurs.
Description	<ul style="list-style-type: none"> • Action 1 : Diffuser l'information : Bâtir une publication régulière dans les bulletins communaux et intercommunaux + Journée d'information sur les enjeux de la forêt, connaître les acteurs et les partenaires (COFOR 05) • Action 2 : Faire connaître les productions et savoir-faire locaux : Bâtir avec les entrepreneurs un outil de communication des entreprises de la filière bois locale. • Action 3 : Organiser des visites, voyage d'échanges
Territoire & maître d'ouvrage	Pays du Grand Briançonnais, des Ecrins au Queyras Association du Pays du Grand Briançonnais, des Ecrins au Queyras
Source de financement	PDRH mesure 341 A CIMA
Échéancier	De juillet 2009 - juillet 2012
N.O.	15

Orientation D- ■ Partager une culture commune de la forêt du Grand Briançonnais



Action 27	Mobilisation en forêt communale
Description	<p>Journées d'information à vocation transversale dans la réalisation des actions de la charte.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Connaître les enjeux de votre forêt, les acteurs et vos partenaires (action 26) • Les outils d'aménagement de la forêt (action 1 et 8) • Valoriser et commercialiser les bois de vos forêts (actions 1 et 5) • Rôle et responsabilité du maire en matière de voirie forestière (action 9) • La prévention et la gestion des risques naturels (action 18 et 19)
Territoire & maître d'ouvrage	<p>Pays du Grand Briançonnais des Ecrins au Queyras. Association des Communes Forestières des Hautes-Alpes</p>
Source de financement	Non déterminé
Échéancier	De juillet 2009 – juillet 2012
N.O.	13

Orientation D- ■ Partager une culture commune de la forêt du Grand Briançonnais



Action 28	Maison du Mélèze
Description	<p>Définir le contenu de la maison du Bois par une étude de faisabilité :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Permettre aux professionnels de se retrouver, d'échanger leurs pratiques, de se développer des synergies entre eux, de se former ; • Proposer une vitrine des produits locaux (vente de produits artisanaux en bois) • Faire découvrir au grand public les différents métiers de la filière bois ainsi que les spécificités de Mélèze au travers d'un « voyage » intemporel dans l'univers du bois : la gestion de la forêt la transformation des grumes La mise en œuvre, l'architecture, l'ingénierie structure bois, l'expertise bois.
Territoire & maître d'ouvrage	<p>Pays du Grand Briançonnais des Ecrins au Queyras. Communauté de communes du Briançonnais</p>
Source de financement	Plan Intégré Transfrontalier des Hautes Vallées
Échéancier	2010 - 2011
N.O.	10

Temps de discussion / échanges

Remerciements à tous



Les enjeux prioritaires



- Le maintien du mélézin ;
- Le maintien de la mosaïque des milieux ;
- Meilleure gestion du foncier ;
- Le soutien et aide au développement des entreprises de la filière bois ;
- La promotion et valorisation des bois locaux ;
- La mobilisation de la ressource ;
- Le développement des activités pédagogiques ;
- Le soutien aux activités sylvo-pastorale ;
- Les risques naturels ;
- Le maintien de la biodiversité ;
- La gestion forestière concertée.